



Voyage aux USA : quelles sont les formalités (passeport, esta, visa...) ?

Vérfié le 21 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

i Covid-19 : restrictions d'accès au territoire américain

Les [mesures de restriction d'accès au territoire des États-Unis](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/) , mises en œuvre par les autorités américaines, sont assouplies depuis début novembre, pour les visiteurs de 33 pays, dont le Royaume-Uni et les pays membres de l'espace Schengen européen.

Vous devez être entièrement vaccinés et présenter les documents suivants pour pouvoir vous rendre aux États-Unis : preuve de vaccination complète, résultat négatif à un test COVID, un [ESTA valide ou visa américain](https://esta.cbp.dhs.gov/) .

Les formalités pour se rendre aux États-Unis pour un séjour inférieur à 90 jours dépendent du type de passeport que vous possédez.

Passeport classique

Si vous avez un passeport français valide, vous n'avez pas besoin de visa.

Toutefois, si vous avez une double nationalité avec [certains pays](#) ou que vous y avez voyagé après février 2011, vous devez être en possession d'un visa apposé sur votre passeport français par les autorités américaines avant votre départ.

Il est donc conseillé de vous déplacer à l'ambassade ou au Consulat des USA **préalablement à votre départ**.

Où s'adresser ?

- ▶ [Ambassade ou consulat des États-Unis en France](https://fr.usembassy.gov/fr/embassy-consulates-fr/)


En revanche, vous devez solliciter une autorisation électronique de voyage (Esta) **avant le départ**.

En général, la décision est prise dans les 72 heures qui suivent votre demande.

Demande d'une autorisation de voyage aux États-Unis (Esta)


Department of Homeland Security

Vous devez avoir votre passeport et une carte bancaire.

Accéder au
service en ligne 
(<https://esta.cbp.dhs.gov/>)

La délivrance de cette autorisation coûte 14 \$.

L'autorisation de voyage est valable **2 ans** et permet de se rendre aux États-Unis plusieurs fois sans avoir besoin d'une nouvelle autorisation. Si votre passeport expire avant ce délai, l'autorisation n'est valable que jusqu'à sa date d'expiration.

 **À noter** : si vous arrivez aux États-Unis par la route ou par le train (via le Canada ou le Mexique), l'Esta n'est pas exigée. Vous devrez remplir un formulaire I-94 à l'arrivée et payer un droit de 6 \$.

Passeport en urgence

Vous avez besoin d'un visa quel que soit le type de voyage (touristique, professionnel ou simple transit sur le sol américain)

Pour l'obtenir, vous devez faire la [demande auprès de l'ambassade des États-Unis](https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/) .

Services en ligne et formulaires

- Demande d'une autorisation de voyage aux États-Unis (Esta) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1211>)
Service en ligne

Pour en savoir plus

- Procédure de demande de visa - Séjour temporaire aux États-Unis [🔗 \(https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/\)](https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/)
Ambassade et consulats des États-Unis d'Amérique
 - Questions-Réponses sur le visa de séjour temporaire aux États-Unis [🔗 \(https://ais.usvisa-info.com/fr-fr/niv/information/faqs\)](https://ais.usvisa-info.com/fr-fr/niv/information/faqs)
Ambassade et consulats des États-Unis d'Amérique
 - Conditions d'entrée et de séjour aux États-Unis [🔗 \(http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis-12311/\)](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis-12311/)
Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
 - Parafe : passage rapide des frontières [🔗 \(https://www.parisaeroport.fr/passagers/preparation-vol/formalites-embarquement/controle-frontieres\)](https://www.parisaeroport.fr/passagers/preparation-vol/formalites-embarquement/controle-frontieres)
Aéroports de Paris
 - Validité du passeport [🔗 \(https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/validite-des-passeports/\)](https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/validite-des-passeports/)
Ambassade et consulats des États-Unis d'Amérique
-